



Centre national de la recherche scientifique
Délégation Rhône Auvergne
(Villeurbanne, Rhône, France)

Service ressources humaines

6454W 1-6454W54

1930-2020

Simon Moreau-Vermote, CNRS ; Marine Rouet

Introduction

Zone d'identification

Cote :
6454W 1-6454W54

Date :
1930-2020

Description physique :
Importance matérielle : 6,25 ml pour 54 articles.

Auteur :
Simon Moreau-Vermote, CNRS ; Marine Rouet

Description du profil :
Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned Systèmes
Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :
Centre national de la recherche scientifique (France). Délégation Rhône Auvergne (Villeurbanne, Rhône, France)

Biographie ou Histoire :

La délégation régionale du CNRS Rhône-Auvergne (DR7) a été créée en 1973 et est située au 2 avenue Albert Einstein à Villeurbanne. Elle se compose d'un service financier et comptable (SFC), d'un service des ressources humaines (SRH), d'un service technique et logistique (STL), d'un service partenariat et valorisation (SPV), des affaires générales (AG), du MPRU (Mission projets transverses et relation avec les unités) et d'une direction déléguée. Tous ces services sont chargés de déployer et suivre les directives nationales du CNRS au niveau régional. Le responsable de la délégation est le délégué, il ou elle est nommé(e) au niveau national par la direction générale déléguée aux ressources pour 5 ans, renouvelable une fois.

Le service des ressources humaines de la délégation gère 2700 agents environ, travaillant dans les 121 unités de recherche réparties en majorité dans ou autour des villes de Lyon et Villeurbanne, mais aussi vers Clermont-Ferrand et Saint-Étienne.

Le Service des ressources humaines (SRH) est actuellement constitué de 3 pôles :

- Le pôle gestion s'occupe du suivi de l'ensemble des agents CNRS exerçant dans les laboratoires de la délégation, titulaires ou non de la fonction publique (fonctionnaires, contractuels, vacataires, stagiaires, apprentis). Ce pôle est donc en charge de créer et d'alimenter les dossiers du personnel renseignant leur carrière, de fournir les éléments justificatifs permettant d'établir la paye au bureau central de la paye (BCP), et de déclencher les démarches lors de la titularisation, de l'accueil de chercheurs ou chercheuses étrangers, ou encore lors de détachement.
Il est actuellement composé de 14 agents.
- Le pôle conseil et recrutement regroupe des conseillers RH qui sont chargés de prendre contact avec différents agents en cas de problématiques RH dans les laboratoires, ou pour répondre à des questions d'orientation de carrière.
Ce pôle intègre aussi le domaine de la formation permanente dont les agents sont chargés de synthétiser à la fois les demandes et les besoins remontants des laboratoires (formations collectives et intra) et les actions décidées par le niveau national du CNRS (ANF), pour créer un catalogue de

formation et permettre l'organisation de celles-ci (recherche de formateurs, suivi du budget annuel alloué pour la délégation, mise à disposition de salles et matériels, programmation).

Il est composé de 7 agents.

- Le pôle juridique et appui au pilotage qui est composé d'un seul agent, chargé du suivi des litiges avec les agents et d'assurer la conformité juridique des démarches de recrutement, contractualisation etc. Cet agent est aussi référent pour la gestion des archives du SRH.

Histoire de la conservation :

Le CNRS en tant qu'établissement public a été créé en 1939. Les dossiers du personnel étaient donc centralisés à la direction des ressources humaines (DRH) à Paris avant la création des délégations. Lors de la création de celles-ci à partir de 1973, les dossiers correspondants aux laboratoires couverts par ces délégations leur ont été envoyés pour prise charge par les services des ressources humaines (SRH) respectifs.

Dans les années 2010, une partie a été externalisée auprès d'un prestataire en raison d'un manque de place. L'externalisation a pris fin au mois de mars 2025 avec la réintégration sur site de toutes les archives suite à leur traitement.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : versement

Date d'entrée : 30/04/2025

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

Le présent versement se compose de 3 ensembles concernant dans l'ordre le pôle gestion, le pôle formation et le pôle de l'action sociale.

Les articles du pôle gestion consistent en dossiers du personnel concernant les agents nés entre 1939 et 1944. 4 dossiers sont antérieurs et concernent des agents ayant atteint le plus haut grade possible au CNRS à savoir Directeur de recherche de classe exceptionnelle (DRCE). Il a donc été décidé de les intégrer au versement.

Les articles du pôle formation sont composés de :

- bilans annuels de la formation permanente, réalisés par les agents de la délégation,
- documents de suivi du budget,
- plans de formation réalisés par les unités de recherche sur la base de leur besoin.

Les articles du pôle action sociale sont composés de comptes rendus de commissions et de bilans annuels.

Glossaire par ordre alphabétique :

- ADAC : Accompagner, dynamiser, agir et créer (association)
- AI : Assistant Ingénieur
- ANF : Action nationale de formation
- ANR : Agence nationale de la recherche
- AT : Accident du travail
- BAP : Branche d'activité professionnelle
- C2P2 : Chimie catalyse polymères procédés (laboratoire)
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- COFO : Correspondant formation
- COMUE : Communauté d'universités et établissements
- CORAS : Commission régionale de l'action sociale
- CR1 : Chargé de recherche 1^{ère} classe

- CR2 : Chargé de recherche 2^{ème} classe
- CRH : Conseiller ressources humaines
- DR : Délégation régionale / Directeur de recherche
- DR1 : Directeur de recherche 1^{ère} classe
- DR2 : Directeur de recherche 2^{ème} classe
- DRCE : Directeur de recherche de classe exceptionnelle
- DRH : Direction des ressources humaines (national)
- DU : Directeur(rice) d'unité
- ET : École thématique
- IE : Ingénieur d'étude
- IN2P3 : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (laboratoire)
- IPNL : Institut de physique nucléaire de Lyon (laboratoire)
- IR : Ingénieur de recherche
- IRC(E) : Institut de recherche sur la catalyse (laboratoire)
- ITA : Ingénieur et technicien d'appui à la recherche
- LACE : Laboratoire application chimie et environnement (laboratoire)
- LMOPS : Laboratoire matériaux organiques à propriétés spécifiques (laboratoire)
- LMPOS : Laboratoire Matériaux Optiques Photonique et Systèmes (laboratoire)
- MOM : Maison de l'orient et de la méditerranée (laboratoire)
- MPRU : Mission projets transverses et relations avec les unités
- SHS : Sciences humaines et sociales
- SPAT : Service des pensions et accidents du travail
- SPV : Service partenariat et valorisation
- SRH : Service des ressources humaines (régional)
- T : Technicien
- UAR : Unité d'appui et de recherche
- UMR : Unité mixte de recherche
- UPR : Unité propre de recherche

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

Textes réglementaires ayant permis la préparation du versement : Instruction n°DAF/DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007, DPACI/RES/2009/018, AD 95-1, ainsi que le Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques de 2014.

Le fonds des dossiers du personnel soumis à échantillonnage s'élevait à 357 articles. Parmi eux, tous les dossiers concernant des postes de direction de recherche ont été intégrés au versement d'office, représentant 75 dossiers.

Les 289 dossiers restants ont été classés par date de naissance de la plus ancienne à la plus récente et ont fait l'objet d'un échantillonnage systématique sur la base de la sélection d'un dossier sur 5. Le total de dossiers sélectionnés ainsi s'élève à 57 et concernent les grades suivants, du plus bas au plus haut : adjoint technique, technicien, assistant ingénieur, ingénieur d'étude, ingénieur de recherche et chargé de recherche et chercheur associé.

Le total de dossiers du personnel versé s'élève donc à 132 dossiers.

Mode de classement :

Le classement du fonds est basé sur l'ordre de présentation des missions RH dans la circulaire de 2007 dédiée aux archives produites par le CNRS et ses délégations.

Les dossiers du personnel sont classés par ordre alphabétique.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Fonds librement communicable, conformément aux articles L 213-1 et L 213-2 du Code du patrimoine.

Un délai de communicabilité de 50 ans après la date du document le plus récent est appliqué pour les dossiers du personnel (vie privée).

Zone des sources complémentaires

Documents en relation :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

5461W - Centre national de la recherche scientifique (CNRS), délégation Rhône Auvergne. Dossiers de personnel. 1911-2003

Répertoire

6454W1-6454W42 Gestion des ressources humaines.

1930-2020

6454W1-6454W7 Concours.

1993-2012

Ces documents concernent l'ensemble des concours passés par les agents (interne / externe, BAP).

qProcès-verbaux d'admissibilité, d'admission, d'examen, registre des admis.

6454W1 1993-1997.

1993-1997

6454W2 1998-2000.

1998-2000

6454W3 2001-2003.

2001-2003

6454W4 2004-2005.

2004-2005

6454W5 2006-2008.

2006-2008

6454W6 2009-2010.

2009-2010

6454W7 2011-2012.

2011-2012

6454W8-6454W42 Dossiers du personnel.

1930-2020

133 dossiers : photographies, pièces d'état civil, certificat de position militaire, attestations d'inscription à la sécurité sociale, certificats médicaux d'aptitude, état des services accomplis, curriculum vitae, diplômes, actes portant titularisation et nomination, lettres de recrutement, contrats de travail, arrêtés de détachement, demandes de mise en disponibilité, demandes et décisions de congé, déclarations et décisions de cumul, comptes rendus d'évaluation, arrêtés de radiation, certificats de travail, décisions d'admission à la retraite, états et dossier de validation des services, déclarations d'accident, recours hiérarchiques et recours gracieux, notes, correspondance.

Langue des unités documentaires :

Français. Certains documents fournis par les agents étrangers peuvent être dans leur langue d'origine (anglais, russe, arabe).

6454W8 De AL à BAL.

1941-2014

6454W9 De BAR à BAS.

1941-2014

6454W10 De BEN à BERG.

1943-2007

6454W11 De BERN à BERTH.

1942-2014

6454W12 De BERTO à BI.

1942-2006

6454W13 De BO à BOU.

1940-2007

6454W14 De BOU à BR.

1939-2008

6454W15 De CA à CHA.

1930-2009

6454W16 De CHE à CU.

1939-2006

6454W17 De BA à DEL.

1939-2010

6454W18 De DIA à DIT.

1940-2009

6454W19 De DU à FORI.

1941-2008

6454W20 De FORT à GAL.

1940-2009

6454W21 De GA à GARR.	1939-2008
6454W22 De GARV à GE.	1941-2004
6454W23 De GOD à GON.	1940-2006
6454W24 De GOU à GRAN.	1940-2003
6454W25 De GRAV à GUI.	1931-2006
6454W26 De HAR à HEI.	1942-2010
6454W27 De HEL à HU.	1937-2020
6454W28 De I à JE.	1939-2010
6454W29 De JO à KI.	1932-2009
6454W30 De LAF à LAV.	1939-2005
6454W31 De LE à LU.	1939-2006
6454W32 De MAC à MAR.	1940-2008
6454W33 De ME à MO.	1939-2008
6454W34 De MU à NA.	1942-2005
6454W35 De O à PER.	1939-2011
6454W36 De PET à PL.	1939-2004
6454W37 De PR à RE.	1939-2006

6454W38 De RI à RO.

1939-2001

6454W39 De SA à SE.

1941-2010

6454W40 De SI à TI.

1939-2009

6454W41 De TO à VAN.

1940-2000

6454W42 De VAR à Z.

1941-2008

6454W43-6454W51 Formation permanente.

2000-2018

Le pôle formation permanente est chargé de planifier les actions de formation qu'elles soient collectives ou individuelles, à la demande du national ou des laboratoires, et de suivre le budget alloué chaque année au niveau régional.

6454W43 Commission régionale (CRFP).

2000-2018

Elle regroupe le délégué, le responsable du pôle formation et un conseiller en ressources humaines de la délégation, et les représentants syndicaux dans les laboratoires.

Comptes rendus, émargements, supports de présentation, notes. Concerne les années 2000-2003, 2007 et 2009-2018.

6454W44 Budget.

2008-2016

Tableaux, notes, comptes rendus, correspondance.

6454W45 Plans, bilans et orientations régionales.

2001-2018

A partir de 2007, les plans établis par la délégation sont inclus comme "orientations" aux bilans de chaque année.

Rapports. Concerne les années 2001-2004 et 2007-2018.

6454W46-6454W51 Plans de formation des unités.

2012-2017

Ces plans sont produits et envoyés par les laboratoires en fin d'année pour l'année suivante. Ils présentent le laboratoire et ses besoins spécifiques.

Tableaux, rapports, cahiers des charges, notes.

6454W46 PFU 2013.

2012

6454W47 PFU 2014.

2013

6454W48 PFU 2015.

2014

6454W49 PFU 2016.

2015

6454W50 PFU 2017.

2016

6454W51 PFU 2018.

2017

6454W52-6454W54 Action sociale.

1992-2015

Le service de l'action sociale est chargé de recueillir et d'étudier les sollicitations des agents faisant face à des difficultés dans leur vie personnelle, puis de présenter leur cas en CORAS ou de les orienter vers des structures adaptées.

6454W52 Commission régionale d'action sociale (CORAS).

2011-2015

La commission régionale d'action sociale est composée du délégué régional, des agents du service social et des représentants syndicaux. Elle se réunit régulièrement pour statuer sur des cas particuliers et décider de l'octroi d'une aide financière et de son montant.

Comptes rendus, synthèses, tableaux.

6454W53 Bilans d'activité.

1992-2010

Rapports. Concerne les années 1992, 1994, 1996, 2000 et 2002-2010.

6454W54 Bilans de l'ADAC.

1997-2010

L'ADAC (Accompagner, dynamiser, agir et créer) est une association d'accompagnement et de conseil au niveau social. Une conseillère assurait une permanence au service social de la délégation et dans certains laboratoires pour répondre à des questionnements ou orienter les agents, puis rédigeait un bilan synthétisant les problématiques rencontrées sur plusieurs mois.

Rapports. Concerne les années 1997-2003 et 2005-2010.
